

CHRONIQUE.

PARTIE OFFICIELLE.

Procès-verbal de la séance mensuelle tenue par la Société Historique Algérienne, le 25 février 1865. Présidence de M. Berbrugger.

La séance est ouverte à 8^h 1/2 du soir.

En l'absence de M. Bonnet, secrétaire, empêché par un service public, M. Serpolet, secrétaire adjoint, tient la plume.

M. le Président place sous les yeux des membres de la Société les feuilles déjà imprimées du numéro 49^e de la Revue, celui qui commence le 9^e volume de ce recueil. Le nouveau caractère, employé en vertu d'une décision récente, est trouvé très-satisfaisant.

M. Berbrugger présente ensuite et commente des articles destinés audit n^o 49 et qui n'avaient pas encore été soumis à l'approbation de la Société. L'impression en est adoptée.

En annonçant à ses collègues la mort de M. Azéma de Montgravier, un des membres correspondants, il exprime le regret de n'en avoir été informé que très-tardivement. Il ajoute que sans doute la Société ne se croira pas dispensée pour cela de payer à la mémoire de cet honorable confrère le tribut d'éloge que mérite un des pionniers de l'archéologie africaine, et il propose de consacrer dans ce numéro même un article nécrologique à M. Azéma de Montgravier. Adopté.

Après avoir entendu diverses communications qui figurent plus loin dans cette chronique, la Société procède à la nomination du Trésorier-Archiviste, qui avait été renvoyée à cette séance. L'ancien titulaire, M. Albert Devoulx, conservateur des archives arabes du Domaine, est réélu. Le tableau du Bureau de la Société subsiste donc tel qu'il se trouve imprimé en tête de ce numéro.

A la fin de la séance, une conversation s'engage sur le vœu

exprimé par un membre qui voudrait voir les diverses sociétés savantes d'Alger s'unir par une sorte de lien fédératif et sous le titre, par exemple, d'*Institut libre d'Afrique*. Ce membre ajoute que s'il forme ce vœu, c'est parce qu'il sait pertinemment qu'il répond aux intentions de bon nombre de personnes appartenant auxdites sociétés.

A une époque où la science cessant d'être un objet de simple curiosité, joue un rôle de plus en plus prépondérant dans la pratique de la vie, on comprendra facilement, dit l'orateur, que la Colonie elle-même ne peut que gagner à voir les différents foyers scientifiques qui s'y sont allumés successivement briller d'un éclat plus intense, par le fait même de l'association des moyens d'action et des efforts.

L'auteur de ce vœu, abordant les diverses faces de la question, s'attache à établir que, dans *l'Institut* qu'il propose de fonder les forces et les ressources des sociétés particulières — faibles aujourd'hui parce qu'elles sont désunies et disséminées — augmenteraient notablement de puissance, dès qu'on les rattacherait les unes aux autres. En effet, les sociétés savantes ne justifient leur raison d'être et ne manifestent leur utilité spécifique qu'autant qu'elles se révèlent au dehors par la presse ou par la parole publique. Or, dans l'état d'isolement où les nôtres vivent maintenant, l'absence de ressources matérielles n'entraîne que trop souvent leur bon vouloir, quant à l'exécution de ce programme essentiel. Associées, cependant, leurs ressources seraient plus efficaces, même sans dépasser leur chiffre total actuel. Mais avec un programme plus large, un but plus compréhensif, il est bien certain que le nombre de leurs adhérents s'augmenterait dans de notables proportions, et avec lui, celui des ressources de tout genre. Grâce à cet accroissement de budget, elles pourraient alors agrandir leur œuvre en étendant le cercle des publications, en allant même jusqu'à organiser en permanence de ces séances d'enseignement libre dont l'immense succès en France, et ici même sous nos yeux, a révélé dans les masses des besoins intellectuels aussi impérieux qu'inattendus.

La fédération scientifique que l'on propose ici laisserait

bien entendu à chaque société particulière son individualité, avec latitude entière pour la direction de son œuvre spéciale ainsi que tout le mérite vis à vis du public de ses actes ou de ses écrits particuliers.

Les idées que nous venons d'analyser sont accueillies avec faveur par les membres présents à la séance et l'on s'accorde à désirer que quelque jour l'occasion se présente de les faire entrer dans le domaine de la réalisation.

Pour copie conforme :

Le Président,
A. BERBRUGGER.

NÉCROLOGIE

M. AZÉMA DE MONTGRAVIER

Bien que nous apprenions tardivement la mort de M. Azéma de Montgravier, un de nos membres correspondants, nous ne voulons pas omettre pour cela le bon souvenir auquel il a droit de la part de ses collègues, en sa qualité d'ouvrier de la première heure, de celle où l'étude pratique de l'archéologie africaine était hérissée d'obstacles de tout genre, voire même de quelques dangers.

C'est en 1840, si notre mémoire nous sert bien, que M. Azéma de Montgravier débuta dans cette carrière; il était alors capitaine d'artillerie et venait d'assister à la prise de possession de Cherchel (15 mars). Dans le n° 388 du *Moniteur algérien* (18 mai 1840), il publia le résultat de ses observations archéologiques sur cette petite ville arabe bâtie au milieu des ruines imposantes de *Caesarea*, l'antique capitale des rois mauritaniens. Parmi les cinq inscriptions romaines qu'il reproduit dans son article, les deux premières laissent deviner le nom de cette métropole sous l'éthnique *Caesariensis*. M. Azéma est donc le premier qui ait fourni à la science des éléments certains